Lot n°: 13

Section: B

22, impasse de la Providence

Superficie: 348 m²

Superficie de plancher maximale : 150 m²

Maître d'Ouvrage



TERAMENAGEMENT 22, Rue Benjamin Franklin Bâtiment Le Phoenix 85000 LA ROCHE SUR YON

Paysagiste concepteur

Lorraine DONDAINAS
Paysagiste concepteur - Urbaniste OPQU



www.geouest.fr

26 rue J.Y. Cousteau - BP 50352 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr DEPARTEMENT DE LA VENDEE

COMMUNE DE SAINT JEAN DE MONTS

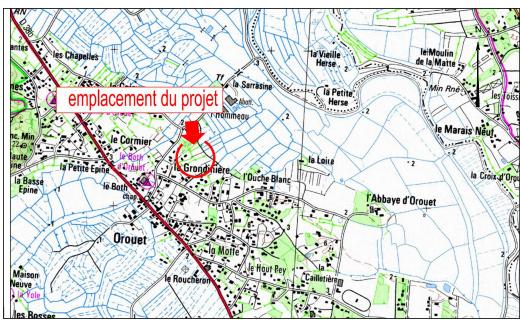
Impasse des Bourlaines

Lotissement à usage principal d'habitation LE JOSSELIN

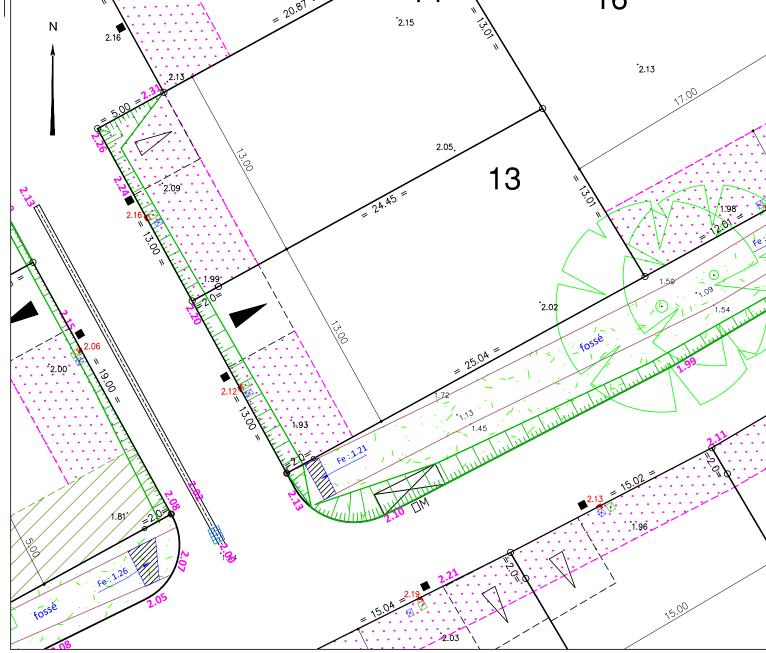
autorisé par arrêté N°PA 085 234 22 C0009 du 8 juillet 2022

PLAN INDIVIDUEL

PLAN DE SITUATION







LEGENDE

Zone non constructible

Zone non constructible de protection de la végétation exista (zone d'implantation possible d'annexes indépendantes à ossibols ou d'aspect similaire sans fondations).

Accès automobile privatif interdit

Emplacement préférentiel de l'accès automobile et du parkin privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)

Emplacement obligatoire de l'accès automobile et du parkin privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)

Emplacement des places de stationnement publiques

Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)

Végétation existante

Aire de présentation containers ordures ménagères

*00.00 — cote terrain naturel après viabilisation

2.20 — cote projet voirie indicative
(à vérifier après travaux de finition)

Légende récolement

— regard tabouret EU

**T : --- — cote tampon du regard EU
— cote radier du branchement EU

**D0.00 — coffret électrique
avec la cote altimétrique relevée du repère "niveau fini" sur le coffret

**M — citerneau AEP
— coffret téléphone

Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

Les eaux de drainage sont gérées à la parcelle avec trop plein sur la voirie

signe d'appartenance de mur



Ouvrages hors sols

Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.

Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).



DOSSIER *L21975*Référence AUTOCAD *L21975IND.DWG*

DATE 25/07/202

ECHELLE 1/250

5m 10

20

www.geoue